

Image not found or type unknown



résiliation de mutuelle et délais après survenue de l'évènement

Par **Iam van lu**, le **06/10/2010** à **22:04**

Bonjour,

Je souhaite résilier ma mutuelle individuelle pour mutuelle d'entreprise obligatoire mise en place en 2009. J'ai tardé avant de réaliser ma demande.

Ma Mutuelle individuelle m'oppose donc un refus pour dépassement d'un délai de 1 mois après date de l'évènement.

Est-ce légal?

Vous remerciant de votre réponse